

La Fondation Greffe de Vie reverse les fonds collectés en soutien aux familles des victimes du crash de Besançon

Le 19 octobre dernier, un terrible accident a ôté la vie aux docteurs Pierre-Olivier Denué, 32 ans, et Benjamin Ramus, 26 ans, lors du crash de l'avion qui les transportait vers Amiens en vue d'un prélèvement d'organes.

Ils ont laissé derrière eux des familles désemparées et meurtries. Ce drame a aussi plongé dans un profond désarroi la communauté de tous les professionnels de santé impliqués dans les activités de prélèvement et de greffe, comme celle des patients greffés et en attente.

Suite à ce terrible accident et à l'initiative du Pr Georges Mantion et de son service de chirurgie viscérale (Hôpital de Besançon), la Fondation Greffe de Vie et la Société Francophone de Transplantation ont immédiatement lancé un appel à souscription afin de venir en aide aux deux familles endeuillées.

C'est un véritable élan de solidarité qui s'est manifesté, puisque qu'au 17 janvier 2007, la somme de 161 000 euros a été collectée, grâce à la mobilisation de près de 1200 donateurs. La Fondation Greffe de Vie s'est engagée à ne percevoir aucun frais de gestion et à reverser à l'euro près l'ensemble des montants qui lui ont été confiés.

Un comité de gestion a été mis en place pour attribuer ces fonds avec rapidité, rigueur et transparence. Le Pr Gérard Rifle, Président de la Société Francophone de Transplantation, Jean-Pierre Scotti, Président de la Fondation Greffe de Vie et les avocats conseils des familles des victimes se sont réunis le 17 janvier sous la présidence du Pr Georges Mantion. Ils ont décidé à l'unanimité d'attribuer deux tiers des fonds collectés à l'épouse et aux trois jeunes enfants du Dr Pierre-Olivier Denué, et le tiers restant à la famille du Dr Benjamin Ramus.

Les montants correspondants ont immédiatement été reversés.

L'opération de souscription reste ouverte, l'ensemble des dons à percevoir seront reversés selon les mêmes règles.

Si cette aide financière d'urgence n'efface en rien la détresse morale, souhaitons qu'elle atténue les difficultés matérielles et contribue notamment à assurer un avenir plus serein pour Léo, Jules et Tanguy, les trois jeunes enfants du Dr Denué.

Que tous ceux qui ont été touchés par ce drame et ont témoigné leur soutien par un don soient très sincèrement remerciés de leur geste.

**Un don d'organes sauve 7 vies.
www.greffedevie.fr – Tél : 01 48 07 44 32**

• A propos de la Fondation Greffe de Vie
www.greffedevie.fr

La Fondation Greffe de Vie, reconnue d'utilité publique, oeuvre en faveur du don et de la greffe d'organes. La Fondation informe et sensibilise le public, apporte son soutien financier à la chaîne du prélèvement à la greffe ainsi qu'à la recherche médicale, contribue à améliorer la qualité de la vie et des soins des malades greffés ou en attente et s'engage en faveur de la prévention.

• A propos de la Société Francophone de Transplantation
<http://www.transplantation-francophone.org>

La Société Francophone de Transplantation est une société savante regroupant les professionnels de santé et les chercheurs de tous les pays francophones impliqués dans les activités de prélèvement et de greffe de tous les organes, et dans les recherches cliniques et fondamentales qui permettent d'améliorer les résultats des transplantations et d'en diminuer les risques.

Relations Presse :

Nachida Kheloufiche - Tél. : 01 48 07 44 27